

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 17 \[avril 1846\]](#)

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 17 [avril 1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Crèveœur, Guillaume \(1802-1877\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 avril 1846](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Crèveœur, Guillaume \(1802-1877\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméEnvoi du relevé des contributions et de l'acte de naissance de Godin pour inscription sur les listes électorales.

NotesLe brouillon occupe la partie médiane du folio 67v.

Mots-clés

[Élections](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCrèveœur, Guillaume (1802-1877)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéAdministration

BiographieHaut fonctionnaire français né en 1802 à Paris et décédé en 1877 à Versailles (Yvelines). Il est préfet de l'Aisne de 1842 à 1848.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation1 p. (67v)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1846
15 avril

Monsieur Gouin

Je suis très content de la réponse que vous m'avez faite
le plus tôt possible et le plus tôt possible. Quant à la D. G.
étant parfaitement conforme aux principes que j'en ai
pu me dispenser de vous en dire davantage. De même que j'en
trouve dans cette œuvre.

Vous m'avez dit dans votre dernière lettre que l'écrit
est quelquefois plus nuisible que la tumeur. Je ne suis pas
je remarque une tumeur qui ne met pas la tumeur qui a
envahi les C. et la D. G. D'après donc, mais sans aucun
de chacun de ces sphères d'influence ^{de ses moyens} que le style soit toujours
intelligible mais la tumeur n'est pas de mise pour de ^{peu}
phalantériens fait ainsi la propagation orale postérieure des
faits et j'espère vous en montrer à l'arrivée de bons à vouloir

Je suis ^{très} sûr que M. Sabon qui m'a dit avoir
eu l'avantage de vous voir au banquet ^{de la} y avait
^{préparé} les annales de la chaine phalantérienne de ^{la} sécurité et bientôt
nous pourrions tous nous tenir par la main
témoin à M. Gagnon et ^{la} ^{la} ^{la}
de mes vives sympathies

P.S. sous ce pli vous trouverez un bon de fr. 22.10 montant d'un
petit note qui contenait dans votre dernière lettre

G. G.

17

M. Le préfet

Je salue l'honneur de vous adresser joint à ce
présent le bilan de nos contributions et mon acte
de naissance vous priant de me faire porter sur la
liste électorale

Je suis avec la plus parfaite considération

M. Le P.

vos très humble dévotion

17

M. Le préfet

par mes lettres de 6 et 20 9 de votre plus humble
Je suis très sûr d'un accident qui m'était arrivé
à une route chargée par moi dans les feuilles de
arrogance sur la route royale n° 30 entre qu'il
et deschelles vous demandant priant de vous vouloir
assigner qui de droit au dommages et intérêts